



CCUEIL-EMPLOI

18 av. de la République - 50200 COUTANCES
Tél : 02.33.19.10.80 Fax : 02.33.19.10.99
e-mail : secretariat@accueil-emploi.fr



BULLETIN DE VOTE PAR CORRESPONDANCE

Je soussigné, (Nom Prénom Adhérent),

déclare, après lecture du courrier d'envoi en date du 10 mai 2021 et de tous les documents utiles à nos décisions, **émettre les votes suivants en répondant par OUI dans l'une des cases « adoptée », « rejetée » ou « abstention »** correspondant aux résolutions proposées relatives à l'ordre du jour :

- **Rapports moral, d'activité et financier sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019**
- **Rapport du commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019**
- **Rapport du commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées de l'exercice clos le 31 décembre 2019**
- **Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019, quitus aux Présidents**
- **Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019**
- **Approbations des rapports moral, d'activité et financier de l'exercice clos le 31 décembre 2019**
- **Election des administrateurs**

TEXTE DES RÉSOLUTIONS ET VOTE DE L'ADHERANT					
		RÉSOLUTIONS	Adoptée	Rejetée	Abstention
À TITRE ORDINAIRE	<u>PREMIÈRE RÉSOLUTION</u>				
	L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des rapports moral, d'activité et financier et du rapport de l'expert-comptable sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés le 31 décembre 2019, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports, faisant apparaître un résultat net comptable de 51 893 €uros. En conséquence, elle donne pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 quitus de sa gestion au Président.				
	<u>DEUXIÈME RÉSOLUTION</u>				
	L'Assemblée Générale, conformément à la proposition du conseil d'administration, décide d'affecter comme suit le résultat net comptable bénéficiaire de l'exercice clos le 31 décembre 2019 arrêté à la somme de 51 893 €uros : <ul style="list-style-type: none"> • En report à nouveau : 51 893 €uros 				
	<u>TROISIÈME RÉSOLUTION</u>				
Il est procédé au vote pour l'élection des nouveaux membres du CA et des anciens membres qui se présentent à nouveau. La crise sanitaire liée à la Covid19 nous a poussés à demander aux adhérents à nous transmettre leurs actes de candidatures en amont du 26 mars au 3 avril 2021.					
Candidats sortants se représentant	Robert POINT				
	Pascal CAUCHARD				
Nouvelles candidatures	Yves BERARD				

Signature